

LA GAZETTE BONHOM

MARSEILLE · AOP PROVENCE · DEPUIS 1936

À LA UNE

LA PETITE HISTOIRE DU 26

*Un immeuble du Chemin des Meules qui a su traverser
les siècles, dans la tourmente de l'histoire.*

RÉCIT EN SIX ÉPISODES

ÉPISODE 1

LES ORIGINES DE L'USINE

En 1929 naît la Société des Produits Bonhom, vouée à la fabrication de pâtes alimentaires. Pour des raisons sans doute économiques, elle s'associe aux Établissements Castié, propriétaires des murs et du fonds de commerce d'une usine de pâtes, connue dans la cité Azoulay à Saint-Giniez, dans le 8^e arrondissement de Marseille.

Malheureusement, la fabrique prend feu: en une nuit, tout brûle, le bâtiment, les machines, les archives. Monsieur Castié ne désire pas reconstruire les locaux, mais souhaite que le souvenir de son nom demeure. C'est ainsi que naissent, dans les années qui suivent, la Société des Produits Bonhom, Anciens Établissements Castié et Cie, toujours vouée à la fabrication de pâtes.

ÉPISODE 2

L'ACHAT DES MURS DU 26

N'ayant plus de bâtiment, Armand Karsenty, PDG de la Société des Produits Bonhom, achète aux enchères l'immeuble du 26 Chemin du Moulinet, dans le 15^e arrondissement de Marseille, rue rebaptisée depuis Chemin des Meules.

C'était, paraît-il, un ancien moulin à grains aux murs très épais, dans un secteur agricole de la ville, activité à rapprocher, sans doute, des noms successifs donnés à la rue.

Comment ne pas être séduit par la vue magnifique de ce lieu dominant, au-dessus du port, gami d'énormes bateaux invitant au voyage ? Le regard se porte à l'infini sur la mer ; plus proches, les îles du Frioul ; à droite, les petites embarcations de l'Estaque et du Rove ; à gauche, tout le littoral marseillais, bien au-delà de la Bonne Mère.

*« Armand disait de son bureau qu'il avait la plus belle
vue de Marseille, il n'exagérait pas : il y était né ! »*

Autrefois, l'immeuble comptait deux bâtiments distincts, reliés par une cour pavée, des terrasses au dernier étage, deux maisonnettes et un parking. Les étages hauts logeaient la machinerie, les niveaux inférieurs la fabrication des pâtes, le rez-de-chaussée le stockage, Armand ayant même fait poser des rails de chemin de fer pour faire circuler la marchandise.

Il confie son logo à Léon Lupin, artiste peintre et affichiste. Naît ainsi le «bonhom», tenant d'une main un plat de pâtes et de l'autre un bouquet symbolisant la France, œillet bleu, marguerite blanche, coquelicot rouge, et un épi de blé pour la farine.

Rêveur et créatif, Armand dépose plusieurs brevets:

- une boîte métallique consignée pour pâtes et biscuits
- un système de graduation par perforation
- un sachet perforé pour la cuisson à l'eau bouillante, encore utilisé pour le riz
- un jeu de course à objets mobiles, ancêtre du principe popularisé plus tard par Kinder Surprise.



Boîte de macaroni Bonhom, tirage noir et blanc.

ÉPISODE 3

LA GUERRE

Tout allait bien, très bien, peut-être même trop bien. Les pâtes se commercialisaient facilement dans les épiceries marseillaises et françaises; la centaine de salariés était satisfaite du fonctionnement mis en place.

La vue magnifique sur la mer, depuis la cour pavée, encourageait la convivialité au travail. Une vieille poule avait pris l'habitude de flemmarder sur la rocade ; elle mourut de vieillesse, ou de peur des bombardements, au grand désespoir des occupants des lieux.

1939 LA GUERRE EST DÉCLARÉE

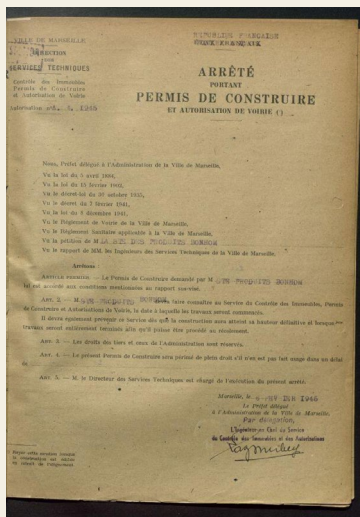
Un administrateur provisoire est nommé et s'installe dans les locaux. Un bombardement détruit en grande partie le bâtiment et les machines: il ne reste plus que l'ossature de l'immeuble.

ÉPISODE 4

L'APRÈS-GUERRE

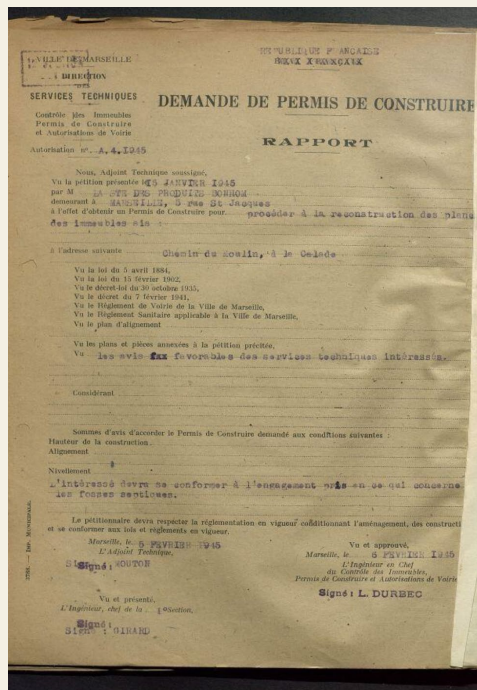
Devant les décombres: que faire ? Reconstruire, bien sûr. Armand prend son bâton de pèlerin et arpente les couloirs des ministères de la reconstruction, à Paris. Les longues files d'attente sont bravées; la patience porte ses fruits.

Grâce aux subventions de l'État, aux économies familiales, à l'aide des amis, le bâtiment et le fonds de commerce reprennent vie. Dans la maisonnette du fond du parking habitent deux frères et leur famille, surnommés amicalement Monsieur «Bois» et Monsieur «Fer», qui veillent avec amour à la rénovation des lieux.



Arrêté portant permis de construire et autorisation de voirie, Ville de Marseille, 6 février 1945.

Mais rien n'est jamais acquis dans ce bas monde. Un projectile atterrit sur les bateaux du port : la puissance de son explosion endommage cruellement, une nouvelle fois, la façade du 26. Rebelote : il faut interrompre la fabrication, rénover les lieux, réparer et nettoyer minutieusement le matériel, afin qu'aucun débris de verre ne se faufile dans les futurs aliments.



Demande de permis de construire pour la reconstruction de l'usine, rapport des Services Techniques de la Ville de Marseille, 5 février 1945.

ÉPISODE 5

NOUVEAU DÉPART

Pendant des années, la fabrication de pâtes prend sa vitesse de croisière ; un moment de répit est accordé. Le développement économique de l'après-guerre permet aux grands groupes, Rivoire et Carret, Lustucru, Panzani, de prendre une place de marché importante. Puis, avec le temps et l'âge aidant, Armand vend, en mai 1968, à Panzani le fonds de commerce et ses brevets. Il conserve les murs de l'usine.

ÉPISODE 6

LA SECONDE VIE DU 26

Vis-à-vis de son activité, il faut faire quelque chose de ce bâtiment. Armand installe, dans ce quartier qu'il chérit, son premier supermarché au rez-de-chaussée. Il loue les locaux à Leclerc, qui couvre la cour pavée pour agrandir la surface de vente, aujourd'hui le hall d'entrée des commerces et associations. Lors de la création de Plan de Campagne, Leclerc déménage ; Carrefour reprend le fonds de commerce, sous les enseignes ED puis DIA. Les étages du 26 se louent à de jeunes artistes peintres, Judith Bartolani, Claude Caillol, Bruno Perramant, Jean Laube...



Siège social de la Société des Produits Bonhom

Quelques décennies plus tard, Carrefour choisit à son tour de céder son fonds de commerce; la vente sera cassée et les locaux redeviennent libres. Une fois de plus, la Société des Produits Bonhom prend le taureau par les cornes et réagence le rez-de-chaussée, créant en 2018 cinq locaux commerciaux et associatifs, afin de conserver au quartier un cœur de vie.

C'est ainsi qu'a survécu, dans la périphérie marseillaise, entre mer et ciel, ce grand bâtiment brut de béton, témoin des péripéties de l'histoire pendant plus d'un siècle.

ÉPISE 5

LA SOCIÉTÉ DES PRODUITS BONHOM SE DIVERSIFIE

En 1992, Jean-Pierre Brunet et Annie, la fille d'Armand, plantent les premiers oliviers de la Société des Produits Bonhom, sur les terres de Provence à Villemus, dans le Luberon. Jean-Pierre, ingénieur agronome, aimait revenir à son premier amour, l'olivier, qui lui rappelait ses souvenirs de Mourières, dont était native sa mère.

En 2000, la production d'huile d'olive AOP de Haute-Provence est suffisante pour créer son propre moulin, « Le Terroir », dont la production sera très vite récompensée aux concours régionaux.

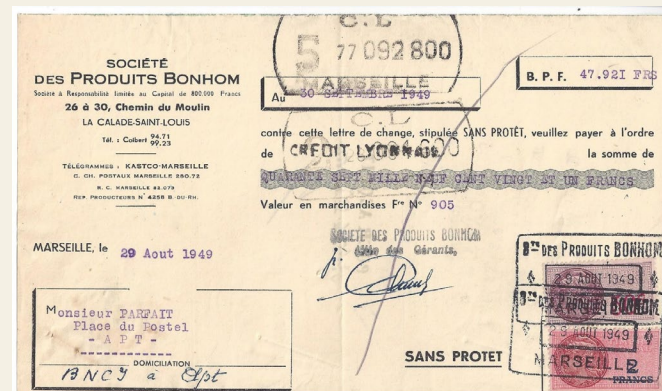
En 2015, Isabelle Mimran-Brunet reprend le flambeau et concentre ses efforts sur la culture de l'olivier en altitude, à 700 mètres. Aujourd'hui, en famille avec son fils Mathieu, l'aventure se poursuit.

« Créer et vendre des produits de Provence avec passion est notre ADN. Offrir aux Marseillais une huile d'olive de Provence sélectionnée par nos soins, c'est leur procurer le meilleur de chez nous. »

Quelques documents conservés par la famille, témoins de cette épopée industrielle marseillaise.



Pion en forme d'avion, dessiné pour l'un des jeux de course brevetés par Armand.



Lettre de change, Société des Produits Bonhom, 26 à 30 Chemin du Moulin, La Calade-Saint-Louis, 29 août 1949.

MARSEILLE, LE 1^{ER} JUILLET 2026

« *C'est ainsi qu'a survécu, entre mer et ciel, ce grand bâtiment brut de béton, témoin des péripéties de l'histoire pendant plus d'un siècle. »*

**LA SOCIÉTÉ DES
PRODUITS BONHOM**